

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



METEO

Semaine froide, ventée et ensoleillée à venir.

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)



Le PPF est à renseigner au plus tard :

- le 15 février pour les cultures d'hiver
- le 15 avril pour les cultures de printemps

Si besoin, la chambre d'agriculture de Haute-Saône réalise les plans de fumure sur le logiciel MesP@rcelles.

Mais vous pouvez réaliser vous-même les calculs de dose pour le plan prévisionnel de fumure. Pour connaître les méthodes de calcul, le référentiel régional de mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée en Franche-Comté est téléchargeable sur le site : [\(cliquez sur l'image\)](#)



COLZA

Stades et état des cultures

Les colzas repartent doucement. On observe des allongements de tige (début montaison : C2). Ils sont encore bien verts.

Fertilisation azotée - Pesées de colza de sortie d'hiver

Les pesées de sortie hiver sont à réaliser dès que possible. Puis calculer les doses N à apporter grâce à www.regletteazotecolza.fr

Les pertes de poids durant l'hiver sont de l'ordre de 40%.

Colza 2.4 kg - Dose calculée = 85 unités

Lorsque vous réalisez les pesées, enlever les vieilles feuilles jaunes



Colza 3 kg - Dose calculée = 40 unités

1 m² de colza = 3 kg



Est-ce que la dose N calculée grâce à la réglette est fiable ? Voir les résultats d'essais ci-dessous !

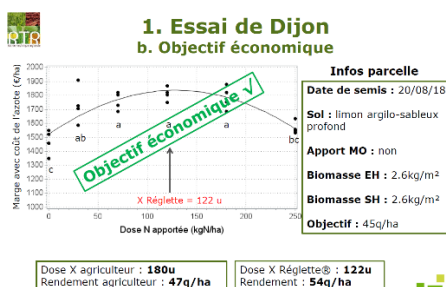
- **Essai CA70 2022 dans la même parcelle (microparcelles – 4 répétitions) :**
les rendements des témoins sans azote au printemps des gros colzas sont d'environ 40 qx/ha
les rendements des témoins sans azote au printemps des petits colzas sont d'environ 30 qx/ha
Avoir un gros colza (comme ce printemps) permet donc bien d'économiser de l'azote !

	Poids de colza au printemps en kg / m ²	qx/ha bruts dans les témoins sans azote au printemps
Gros colzas	1,8	39,6
	1,6	39,8
Petits colzas	1	30,2
	0,9	26,4
	0,8	29,2

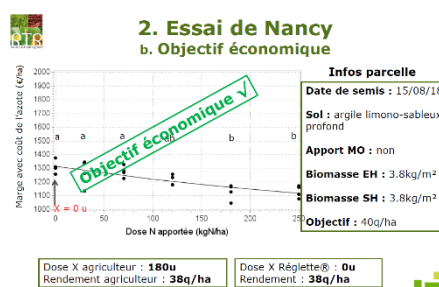
- **Essais Terres Inovia 2018**

Dans ces 3 essais ci-dessous, les calculs de dose X sont économiquement pertinents !

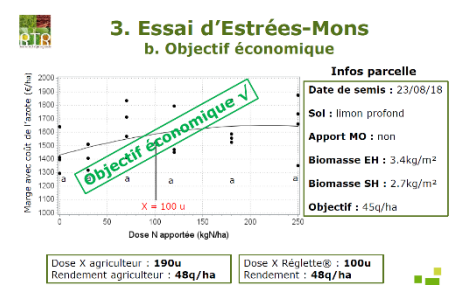
Dose réglette = 122 U



Dose réglette = 0 U



Dose réglette = 100 U



Si vous doutez des doses calculées grâce à la réglette, vous pouvez tester différentes doses dans votre parcelle. Mais attention ! Des tests avec une seule bande ne valent rien, il est plus pertinent de répéter au moins 2 fois les doses testées. (Voir dispositif ci-dessous)

Bande Dose réglette	Bande Dose que vous souhaitiez épandre	Bande Dose réglette	Bande Dose que vous souhaitiez épandre
--------------------------------	---	--------------------------------	---

Conseil azote

Quelques exemples de calcul de dose azotée sur colza – voir **Agrosaone N°1**

Les colzas sont encore bien verts. La minéralisation automnale a été exceptionnellement élevée grâce aux conditions météo chaudes et humides.

Les premiers apports pourront avoir lieu aux alentours du 15 février, avant une pluie.

Rappel de quelques règles :

- La dose épanchée au premier apport ne doit pas dépasser les 80 Unités.
- 2e apport N réalisé au moins 15 j après le premier
- Pour le colza, le 2e apport ne doit pas être réalisé avant le stade C2 (début montaison, entre-nœuds visibles)

Conseil soufre

Le soufre est à apporter quand vous le souhaitez. Apporter environ **60 unités**.

Si apport régulier d'effluents, apporter 40 unités (20 m3 de lisier amènent 45 unités de soufre, 20 tonnes de fumier amènent 40 unités de soufre, 20 m3 de digestat amènent 20 unités de soufre).

Stratégies d'apport

Voir **Agrosaône N°1**.

Insectes – charançons

Remettre en place les cuvettes !

Ils devraient sortir à partir du 15 février si réchauffement.

Insectes – larves de grosses altises

Que faire en ce début d'année 2023 ?

La solution la plus pertinente est de ne pas faire d'insecticide !

Voir **Agrosaône N°1**.

DESHERBAGE

Pour des raisons de sélectivité, il est déconseillé d'utiliser [Mozzar](#) sur colza à la reprise de végétation.

Il est cependant possible d'utiliser les spécialités :

- [KERB FLO](#), attention au délai avant récolte de 150 jours
- [IELO](#) est utilisable jusqu'au stade 8 feuilles. Attention aux températures, ne pas utiliser au-dessous de 4°C.

Globalement, veiller à ne pas utiliser les produits à base de [propyzamide](#) après le 15 février pour une récolte au 15 juillet.

Il fait trop froid pour utiliser les antis graminées foliaires et le [Lontrel](#) (efficace sur matricaires, bleuets, chardons, chardon marie).



BLE

Stades et état des cultures

Les blés sont globalement bien implantés. Les premiers décollements d'épis sont observés.

Blé ACS semé sous couvert de luzernière.



Blé de maïs ensilage ACS – l'épi décolle



Les vers sont actifs



On trouve facilement des cocons d'anécyques



Blé de soja - ACS



Blé de soja - grattouillage



Blé essai variétés



Blé essai variétés
Complice...

... prestance



Désherbage

La priorité sera peut-être au désherbage des graminées !

Étape 1 : identifier les graminées.

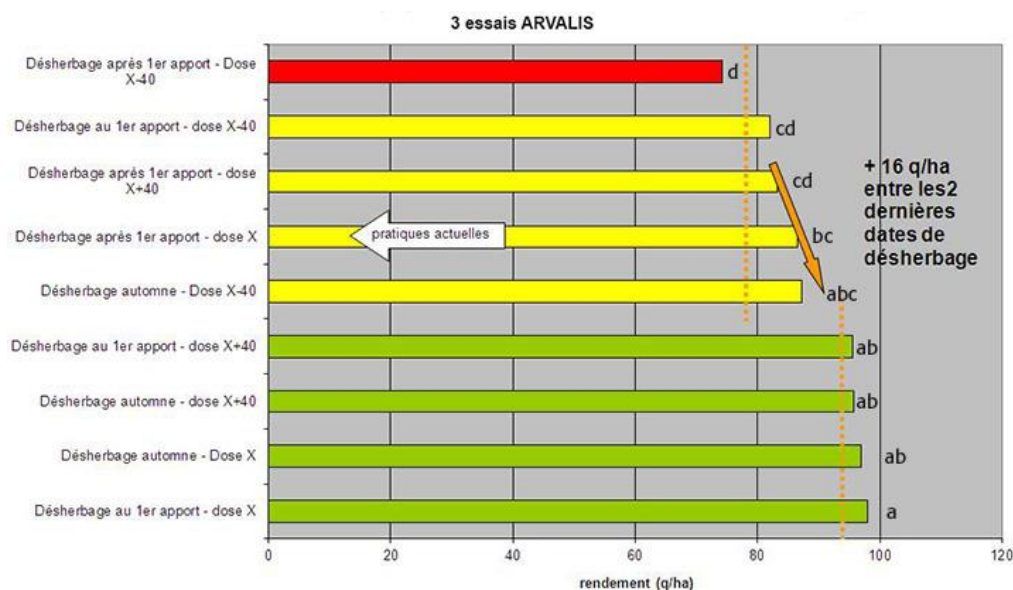
Voir Agrosaône N°3 2021 - page 6 ([cliquez](#))

Étape 2 : évaluer la nécessité de désherber les graminées.

Voir Agrosaône N°1 2023

Étape 3 : Quand désherber ?

La météo de la semaine prochaine pourrait être propice au désherbage. Comme le montre le [graphique](#) ci-dessous, les efficacités des herbicides sont meilleures avant les apports d'azote. Cela implique qu'il faudra décaler le premier apport à la fin février.



Délais entre intervention

Délais entre intervention

Il convient de respecter un délai entre 2 interventions pour ne pas engendrer de phyto sur les cultures :

AZOTE LIQUIDE - HERBICIDE (Anti-graminées) : 4 jours

HERBICIDE - AZOTE LIQUIDE : 2 jours

HERBICIDE - REGULATEUR* : 0 à 1 jour

REGULATEUR* - HERBICIDE : 0 à 1 jour

AZOTE LIQUIDE - REGULATEUR* : 0 jour

Fertilisation azotée

Voir ci-dessous quelques exemples de calcul de dose d'azote à apporter.

Quelques exemples de calcul de dose azotée sur blé

SITUATIONS	Précédent colza Limon argileux profond à Gray	Précédent colza. Argilo calcaire superficiel à Champlitte	Précédent maïs grain*. Sablo- graveleux à Pesmes	Précédent soja Limon argileux profond à Gray
Objectif rdt x Coef N (Pf)	85 X 3.2* (Fructidor)	65 X 3* (Chevignon)	65 X 3 (Prestance)	85 x 3 (Lg Absalon)
N post-récolte (Rf)	30	15	15	30
BESOIN	302	210	210	285
RSH (Ri)	40	30	60	40
Effet précédent (Mr)*	20	20	-10	20
Minéralisation (Mh)	25	10	20	25
Azote absorbé à l'ouverture du bilan (Pi)	15 (1 talle) Les blés ont très peu tallé	15 (1 talle) Les blés ont très peu tallé	15 (1 talle) Les blés ont très peu tallé	15 (1 talle) Les blés ont très peu tallé
Fournitures	100	75	85	115
DOSE X = BESOIN - Fournitures	202	135	125	170

* si précédent céréales avec paille enfouie, la fourniture est de -20N, il faut donc augmenter la dose totale de 20N.

* les coef b ont été réactualisés pour certaines variétés ([cliquez](#))

Conseil

L'année semble précoce, le stade **épi 1 cm** pourrait se situer aux alentours de la **mi-mars**. Nous vous donnerons les dates précises dans les prochains bulletins.

Le premier apport pourra avoir lieu entre le 15 février sur sol superficiel avec peu de réserves et le 1er mars sur sols profonds avec RSH > 50 U.

Plus vous attendrez pour faire le premier apport, plus la dose pourra et devra être élevée.

Nous rappelons que d'après les essais réalisés sur blé en Haute-Saône, Jura et Yonne, il existe une grande souplesse dans les dates d'apport (voir synthèse ci-dessous). Donc pas d'inquiétude à avoir si le premier apport est légèrement décalé !

13 essais de 2015 à 2023 - CA 39 - CA 70 - CA 89						
	RSH	Dose X Totale	Date du premier apport	Dose N 1er Apport	Rendement (qx/ha)	Proteines
Apport Classique	54	168	17/2	46	103	11,3
Apport Décalé	54	166	13/3	92	101	11,5

Attendre une pluie significative est la stratégie à adopter pour cette semaine.
Priorité au désherbage s'il n'a pas été réalisé.



ORGE HIVER

Stades et état des cultures

Orge SY GALILEO semée fin octobre – bien verte



Désherbage

Voir paragraphe blé

A noter qu'une orge bien implantée à un fort pouvoir concurrentiel vis-à-vis des adventices, bien supérieur au blé !

Comment désherber les graminées si nécessaire ?

Sur orge, il ne reste plus guère de solutions pour désherber les graminées.

Il ne reste que la spécialité [Axial Pratic](#), encore efficace sur Ray Grass non résistant et Folle Avoine. Sur vulpin, les efficacités d'[Axial Pratic](#) sont très médiocres donc son utilisation ne sera pas rentabilisée.

	3F	Tallage	1 N	2 N	DFE	Coût (€/ha)	IFT	
ORGE D'HIVER								
Ray-grass (Sur population sensible aux DENs)	AXIAL PRATIC 0,9 à 1,2 l + huile					Eviter les périodes de gel	32 à 42	0,75 à 1
Vulpins Brome Vulpie	Pas de solution de rattrapage en sortie hiver							
Folle avoine	FENOVA SUPER 0,8 l + huile					Intervenir sur folle avoine levée	28	0,67
	AXIAL PRATIC 0,9 l + huile						32	0,75

Fertilisation azotée

Voir ci-dessous quelques exemples de calcul de dose d'azote à apporter.

Quelques exemples de calcul de dose azotée sur orge

SITUATIONS	Précédent blé Limon argileux profond à Gray	Précédent blé Argilo calcaire superficiel à Champlitte
Objectif rdt x Coef N (Pf)	75 X 2.5 (Faro)	60 X 2.5 (Cocinel)
N post-récolte (Rf)	30	15
BESOIN	217	165
RSH (Ri)	40	30
Effet précédent (Mr)	Pailles laissées -20	Pailles exportées 0
Minéralisation (Mh)	25	10
Azote absorbé à l'ouverture du bilan (Pi)	15 (1 talle)	15 (1 talle)
Fournitures	60	55
DOSE X = BESOIN - Fournitures	157	110

Conseil

Le premier apport pourra avoir lieu aux alentours du 15 février, avant une pluie.

Zabres

Des attaques de zabre sont parfois observées.

La larve tire la plante dans la galerie et la « mâchouille »



Les parcelles avec dégâts sont des précédentes pailles (blé)





ORGE de PRINTEMPS semée ce printemps 2023

Les semis pourraient débuter cette semaine dans les sols ressuyés.

➤ DENSITÉ DE SEMIS

Compte tenu de la durée de son cycle, les capacités de tallage de l'orge de printemps sont limitées, Mais attention une densité trop élevée augmente le risque de verse et peu diminuer le calibre.

	<i>Sol ressuyé Non caillouteux</i>	<i>Sol humide, mottes, cailloux</i>
Limons		
Pieds levés	250 pieds/m ²	300 pieds/m ²
Dose de semis conseillée	300 grains/m ²	350 grains /m ²
Sols séchants (argilo- calcaires superficiels)		
Pieds levés	300 pieds/m ²	400 pieds/m ²
Dose de semis conseillée	350 grains /m ²	450 grains /m ²

Source : Arvalis – Institut du végétal



ORGE de PRINTEMPS semée à l'automne

Stades et état des cultures

OP Aut semée sous couvert de luzerne début novembre



OP Aut semée début novembre



Fertilisation azotée

Apports à caler sur les orges d'hiver.

Désherbage

Ray grass et matricaires dans cette parcelle – Axial One sera adapté à la flore présente





POIS de printemps

Semez tôt ! Dès la mi-février si le sol est ressuyé.

DENSITÉ DE SEMIS

	Densité de semis (grains/m ²)
Sol limoneux	80 - 90
Sol caillouteux	90

Désherbage

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



Exemples de programmes désherbage

Semis	Levée	1 paire de feuilles écailluses	2 feuilles	Coût (€/ha)	IFT
Forte infestation : Gaillet, renouée des oiseaux, chénopode, matricaire, véronique					
CHALLENGE 600 1,5 l + NIRVANA S 2 l		Renfort renouées liseron et fumeterre (pression moyenne)		80	0,8
CHALLENGE 600 2 l + STALLION SYNC TEC 2 l		Renfort coquelicot		91	1,1
NIRVANA S 3,5 à 4 l		Renfort renouées liseron (pression élevée)		65 à 74	0,8 à 0,9
<i>Retenir la dose la plus forte sur crucifères ou ombellifères (éthuse)</i>					
Crucifères, gaillet, matricaire, pensée, renouée, véronique					
COLT 2 l		BASAGRAN SG 0,15 à 0,3 kg + PROWL 400 1 l		97 à 107	1,3 à 1,4
Faible infestation					
Crucifères, stellaire, matricaire, pensée, véronique		BASAGRAN SG 0,4 à 0,55 kg + PROWL 400 1 l ou 2 passages à 0,3 kg + 0,5 l		34 à 44	0,6 à 0,8
Crucifères, stellaire, matricaire, pensée, véronique, renfort gaillet		CHALLENGE 600 ou COLT 0,5 l + BASAGRAN SG 0,3 kg * puis (si relevées)		28 à 75	0,3 à 0,8
Ethuse, fumeterre, matricaire, crucifère, renouées (limité)		CORUM 0,8 à 1 l + DASH HC 0,8 à 1 l		65	1,3

Légende :

* Mélange non recommandé par les firmes. Son utilisation se fera sous la responsabilité de l'utilisateur. Possibilité de remplacer CHALLENGE 600 0,5 l + BASAGRAN SG 0,3 kg par NIRVANA S 1,8 l + BASAGRAN SG 0,5 à 0,8 kg ou CHALLENGE 600 0,25 l + BASAGRAN SG 0,15 kg + PROWL 400 0,25 l (sous la responsabilité de l'utilisateur).

Remarque : Le chardon des champs peut aussi causer des soucis, mais les solutions chimiques sur cette culture sont très réduites (TROPOTONE uniquement, voir dans tableau ci-après).



- CHALLENGE 600 n'est plus fractionnable. Utilisable en pré-levée à maximum 4 l OU en post-levée à maximum 0,5 l
- PAPEL / COLT est fractionnable : utilisable en pré-levée à 3 l maxi PUIS en post-levée à 0,5 l maxi
- BASAGRAN a perdu un certain nombre d'usages au cours de l'automne puis les a partiellement retrouvés. A ce jour il n'est pas homologué sur pois d'hiver et légumineuses fourragères, seule l'utilisation des bidons avec les anciennes étiquettes est possible jusqu'en juin 2023.



POIS d'hiver

Désherbage

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

Exemples de programmes désherbage



Sortie Hiver		Coût (€/ha)	IFT
Lutte contre les dicotylédones			
NIRVANA S 2 l/ha	Jusqu'à 2 feuilles avec stipules (BBCH 12) à 2 l/ha maxi, si aucun herbicide appliqué en prélevée.	40	0,4
BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + CHALLENGE 600 0,5 l/ha puis éventuellement BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + PROWL 400 0,5 l/ha		45-90	0,34 à 0,7
BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + PROWL 400 0,5 l/ha		23	0,4
CORUM 0,6 l/ha + DASH HC	Si besoin un deuxième passage à 0,6 l/ha est possible.	40	0,5
CORUM 1 l/ha + DASH HC		65	0,8
Lutte contre les graminées			
KERB FLO 1,5 l	A partir de 3 feuilles et jusqu'à 4 feuilles avec stipules (BBCH 13-14).	45	0,96
L'application de la propyzamide (KERB FLO, TOPNET...) doit se faire sur un sol humide, avant une pluie et tant que les températures sont froides. Placer tardivement cet anti-graminée racinaire permet de s'assurer que la culture est viable avant application tout en préservant la gestion à l'échelle de la rotation des graminées.			
TARGA MAX 0,75 l	Homologué à 1,5 l/ha sur graminées vivaces.	35	0,4

BASAGRAN a perdu un certain nombre d'usages au cours de l'automne puis les a partiellement retrouvés. A ce jour il n'est pas homologué au pois d'hiver et élimination fourragère, aussi l'utilisation des herbicides avec les anciennes autorisations est possible jusqu'en juin 2023.



Féverole de printemps

Semez tôt ! Dès que possible si le sol est ressuyé.

DENSITÉ DE SEMIS

	Densité de semis (grains/m ²)
Sol limoneux	40 - 45
Sols argileux ou caillouteux	45 - 50

Désherbage

Exemples de programmes désherbage



Exemples de programmes sur féveroles de printemps et rattrapage sur féverole d'hiver

					Coût (€/ha)	IFT
	Semis	Levée à 1 feuille	2 feuilles	4 feuilles		
Renouées, gaillet, crucifères, coquelicots, laitérons						
Féverole de printemps		CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l + CENTIUM 36 CS 0,15 l			103	1,54
Coquelicot, matricaire, laiteron, véronique perse						
Féverole de printemps		CHALLENGE 600 3 l + PROWL 400 1,5 l			82	1,25
Coquelicot, matricaire, laiteron, crucifères, stellaire						
Féverole de printemps		CHALLENGE 600 2 l	CORUM 0,6 l/ha + Huile 1%		82	1,1
⚠ Attention au manque de sélectivité !						
Laiteron, éthuse, crucifères, fumeterre, faible pression gaillet, coquelicot et véroniques						
Féverole de printemps et féverole d'hiver		CORUM 0,6 l/ha + Huile 1%	CORUM 0,8 l/ha à 1,25 l/ha + Huile 1%	CORUM 0,6 l/ha + Huile 1%	65 à 85	0,65 à 1
					85	1

Sur zones de captage, appliquez CORUM à partir du 15/03 pour protéger la ressource en eau.





Préparer la campagne tournesol 2023

Voir Agrosaône N°1



Préparer la campagne soja 2023

Vérifier la faculté germinative de vos semences. Les grains (de toutes les couleurs à la récolte) germent mal !



COUVERTS, Méteil, CIVE, Luzerne , trèfle, prairies

Méteils d'hiver

Apporter environ 60 unités d'azote pour les méteils immatures et environ 100 d'unités pour les méteils grains bien fournis en céréales.

Soufre : quelle que soit la situation, ne pas dépasser 40 unités de soufre.

Méteil grain = triti féverole

Méteil grain = blé – féverole

Un désherbage avec Axial pratic est à prévoir pour détruire les ray-grass



Méteil immature bio = triti pois féverole



Méteil immature = triti vesce féverole



En stage avec l'AFPASA.... A venir !

LE PLAN STRATEGIQUE NATIONAL (PSN)

ANTICIPER LA REFORME DE LA PAC 2023-2027 SPECIAL ELEVAGES ALLAITANTS

Date : Mardi 21 février 2023

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Pierric Tarin conseiller chambre d'agriculture de Haute Saône depuis 5 ans, déchargé sur le département pour répondre aux questions PAC des agriculteurs en collaboration avec la DDT et APCA

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

ÉVALUER LA QUALITÉ DE SES SURFACES HERBACÉES

Dates : Mardi 28 février et lundi 15 mai 2023

Lieux : GRAY et secteur GRAYLOISE (70)

Intervenants : Pierre-Henri LE HENAFF, naturaliste du CEN Massif Centrale et Céline BELUCHE, conseillère en agronomie et environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

Responsable du stage : Mickaël GREVILLOT

AUTONOMIE FOURRAGERE ET ALIMENTAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES MÉTEILS (GRAINS ET FOURRAGE), QUELLE PLACE DANS MON SYSTEME ?

Dates : Mardi 21 mars et mardi 4 avril 2023

Lieu : Secteur VESOUL (70)

Intervenants : Marion CHUROUT, conseillère en Agriculture Biologique de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et François DUBIEF, ingénieur en élevage et production animale de Haute Saône Conseil Élevage / GEN'Atest

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

DEVENIR RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL DE SON ÉLEVAGE (VOLAILLE ET PORC)

Date : Jeudi 23 mars 2023

Lieu : MFR de RIOZ (70)

Intervenant : Margaux Reboul Salze, formatrice labellisée BEA, conseillère prairies-fourrages

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles.

Toutes nos formations sont consultables sur notre site internet www.afpasa70.fr (programmes, tarifs et conditions générales envoyés sur demande) Rejoignez-nous sur notre page Facebook :

Afpasa Vesoul

PRIMO-CERTIPHYTO : 2 JOURNÉES DE FORMATION

Dates : Mardi 21 et mercredi 22 mars 2023

Lieu : VESOUL

Intervenants : Conseillers Agronomie/Environnement de la CA 70

Responsable du stage : Émeline BONTEMPS

PRIMO-CERTIPHYTO, RENOUVELLEMENT : SESSION TEST

Nous vous proposons de renouveler votre Certiphyto en réalisant un Quiz de 30 questions en 1H30.

Vous serez accompagné par un conseiller en agronomie environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et de notre chargée de formation Émeline BONTEMPS. Le coût de la prestation s'élève à 90 euros TTC. Ce tarif comprend : la réalisation du test et les démarches administratives liées à l'obtention de votre Certiphyto.

Date : Jeudi 16 mars 2023

Horaire : 10H00

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Responsable du stage : Émeline BONTEMPS

RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO : JOURNÉE DE FORMATION

Date : Jeudi 23 février 2023

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Intervenants : Conseillers Agronomie/Environnement de la CA 70

Responsable du stage : Émeline BONTEMPS

Pour tous renseignements, s'adresser à :

AFPASA

Téléphone : 03.84.77.14.38 - Mail : afpasa@haute-saone.chambagri.fr

Site : www.afpasa70.fr / Facebook : Afpasa Vesoul

[Bulletin du 07.02.2023](#)

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rnelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IFO1762